

**[Fiche d'inscription Stages artistiques 2019-2020]**

**Coordonnées de l'enfant/jeune :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

**Coordonnées des parents :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

- Vacances de la Toussaint - du 21 au 25 octobre 2019
- Vacances d'Hiver - du 17 au 21 février 2020
- Vacances de Printemps - du 20 avril au 24 avril 2020
- Vacances d'été / Juillet - Du 6 au 10 juillet 2020
- Vacances d'été / Août - Du 24 au 28 août 2020

*Tarif: 115€ + 15€ de cotisation pour les non adhérents.*

*Les activités sont annoncées généralement un mois avant le stage.*

**[Autorisation]**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_,

représentant légal de \_\_\_\_\_

autorise l'association L'aparté à (cochez les cases utiles) :

- la prise d'une ou plusieurs photographie(s) (captation, fixation, enregistrement, numérisation) représentant mon enfant dans le cadre de son activité au sein de l'association.
- l'administration de soins mineurs sur mon enfant en cas de blessures légères (utilisation de désinfectant et pansements). Si votre enfant a des allergies à des substances, nous vous prions de nous en informer. Cette autorisation exclut la prise de tout médicament.

Cette autorisation est donnée à titre gratuit.

**[Informations]**

L'adhésion doit être acquise lors de la première inscription à un des stages de l'année. Elle s'élève à 15 euros. Elle est définitivement acquise, même cas en cas de démission, d'exclusion, ou de décès du membre en cours d'année jusqu'au 31 août 2020. Ensuite, elle donne accès au tarif adhérent pour les autres sessions de stages.

Vous recevrez une newsletter mensuelle par courriel avec toutes les informations en cours sur l'association. Si vous ne souhaitez pas la recevoir, merci de nous le signaler : [associationlaparte@gmail.com](mailto:associationlaparte@gmail.com). Les statuts de l'association sont disponibles sur simple demande.

Le paiement du stage se fait en totalité à l'inscription, en espèces, en chèque (à l'ordre de « L'aparté ») ou par carte bleue via le site Helloasso.com (pour bénéficier de la réduction famille, contactez-nous). Tout désistement dans les 48h avant le stage ne pourra pas être remboursé.

*N.B: tarif « Réduction – Stages Famille » = -10% pour les membres d'une même famille à partir du deuxième membre de la famille inscrit, hors cotisations.*

Si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint, l'association se réserve le droit de fusionner les deux tranches d'âges ou d'annuler. De même que les activités indiquées sont sous réserve de modification.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de l'association L'aparté et en accepter toutes les clauses (à télécharger sur le site internet <https://associationlaparte.wordpress.com/2019/07/19/reglement-interieur-de-lassociation>).

Fait à :

Signature :

Le :

**Merci de retourner cette fiche dûment remplie lors de l'inscription de votre enfant, accompagnée de votre aimable règlement.**